

Administration communale  
Adresse, rue n°  
**1900** Localité

Timbre :

EXEMPLE

Service de la sécurité civile et militaire  
Office cantonale de la protection civile  
Section des constructions  
Rue des Etreys 54  
**3979 Grône**  
[pci-construction@admin.vs.ch](mailto:pci-construction@admin.vs.ch)

## Rapport de réception pour abri privé obligatoire selon les ITAP 1984

<u>Adresse de l'abri, mention exacte de la localité</u> Immeubles "L'amigne - Les Jumeaux A et B" 18, rue de la rue <b>1950 Sion</b>			<u>Nom et adresse du propriétaire de l'abri</u>  SI L'AMIGNE 18, rue de la rue <b>1950 Sion</b> M. Jean Tute, administrateur Tél. : 027 000 00 00			
<u>Type de bâtiment, év. désignation plus précise</u> Immeubles "L'amigne - Les Jumeaux A et B"			<u>Administration communale</u> Administration communale 1, rue de la montagne <b>1924 Vétroz</b> Tél. : 027 000 00 01 M. Blaise-Henri Trovaz, resp. communal des constructions PCi			
<u>Personne de contact</u> Monsieur Jean-Stéphane Reynard Architecte <b>1922 Ardon</b> Tél. : 027 000 00 02						
N° du contrôle	N° de l'îlot	Domaine d'abri	Responsable du contrôle			
2008-08	-	Abri privé	M. Patrick Lamon			
N° du canton	Autorisation OCPCi	Année de constr.	Nbre de pl prot	Nbre de compart.	Nbre de lits	Nbre de TS
<b>60'258A</b>	14.12.2004	2007	obl. 34 commun 0 Total <b>34</b>	1	34	1 ass. 8 pers. 1 ass. 30 pers.

### CONTROLES PERIODIQUES DE L'EXECUTION

**BETON ARME :** épaisseur des éléments porteurs et armatures

	dates	Remarques
<b>Radier</b>	15.09.2005	Contrôle effectué par le responsable communal conforme aux plans approuvés
<b>Murs</b>	22.10.2005	Contrôle effectué par le responsable communal conforme aux plans approuvés
<b>Dalle</b>	12.11.2005	Contrôle effectué par le responsable communal conforme aux plans approuvés

### PORTES ET VOLETS BLINDES

**Emplacement, sens d'ouverture, prescriptions de montages, type, remarques :**

Conforme aux plans approuvés

### CONDUITES DE VENTILATION ET ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE

**Emplacement, diamètres, nombre, type, remarques :**

Conforme aux plans approuvés

### CONDUITES ETRANGERES A L'ABRI ET EVIDEMENTS (ITAP 1984, ch. 3.4 et 4.15)

**Emplacement, diamètres, évidements (coniques), dimensions, remarques :**

Néant

### INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LA CONSTRUCTION

<b>Architecte</b>	Tonnarchitecture, 1984 Les Haudères
<b>Ingénieur civil</b>	Toningénierie, 1928 Ravoire
<b>Entrepreneur</b>	Tonentrepreneur, 3957 Brach
<b>Installateur ventilation</b>	Ta ventilation, 1965 Savièse
<b>Installateur électricien</b>	Aucourant, 1957 Ardon

## CONTROLE FINAL

**PRESENTS** : M. Jean-Stéphane Reynard, Architecte

M. Patrick Lamon, responsable communal des constructions PCi

-

-

### Description de l'abri selon relevé sur place

Surface	37.5 m2	Nombre de sauts-de-loup	0
Volume	88.9 m3	Nombre de voies d'évacuation	1
Surface du sas	2.6 m2	Nombre de cabine de toilettes à sec	2
Nombre de lits	34	Nombre d'équipements de toilettes à sec	8 pers 1
			15 pers 0
			30 pers 1

EXEMPLE

### Fermetures d'abri

	Type	Nombre	Numéro(s) OFPC	Fabricant
Portes blindées (PB1, PB2, PB3)	PB1	1	BZS 95 PT1 28	Keller
	-	-	-	-
Volets blindés	VB	1	BZS 95 PD 28	Keller
	-	-	-	-

### Ventilation

	Type	Nombre	Numéro(s) OFPC	Fabricant
Appareil(s) de ventilation	VA 150	1	BZS T87-003	Andair AG
	-	-	-	-
SSP / VAE	SSP/VAE 150	1	BZS T93-003	Andair AG
	-	-	-	-
Filtre(s) à gaz	FG 150	1	BZS T92-010	Andair AG
	-	-	-	-

### Imperfections constatées, observations

-

néant

X

voir page 3

Sion, le

02.09.2007

### Décision

L'abri est reconnu en ordre conformément aux ITAP 1984	Oui	Non
	-	X

Contrôle supplémentaire requis	Oui	Non
	X	-

Signature du responsable du contrôle Patrick Lamon <i>Patrick Lamon</i>	Signature du propriétaire de l'abri ou du représentant du propriétaire d'abri Jean-Stéphane Reynard <i>Jean-Stéphane Reynard</i>
---	--

Signature du responsable du contrôle Patrick Lamon <i>Patrick Lamon</i>
---

Contrôle(s) supplémentaire(s)	Date	Oui/Non
Imperfections éliminées (oui / non)	02.12.2007	NON
	25.01.2007	OUI

Distribution :	Canton	1
	Commune	1

OPC	1
Propriétaire de l'abri	1